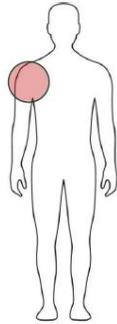


Flash Sécurité en méthanisation

Terrassements non finalisés

Retrouvez l'ensemble des notions de sécurité dans [l'ABC Sécurité et Méthanisation !](#)



Que s'est-il passé le 13 février 2025 ?

Un collaborateur sortait du local technique, qui était en hauteur par rapport au sol (site mal terrassé). Il avait posé une caisse en bois sur une surface instable à cause des gaines en dessous. En mettant le pied dessus pour descendre, la caisse a bougé, ce qui l'a fait glisser et perdre l'équilibre. En voulant se rattraper, son bras est resté accroché à la barre antipanique, ce qui a provoqué un traumatisme important à l'épaule et un arrêt de travail de 15 jours.

Prévention avant intervention :

- Signature des prérequis avec les clients
- Exiger la mise en place de protections et signalements adaptés (balisage, plaques stabilisatrices). Un mail ou un courrier peut être un bon moyen de sensibiliser le client.
- Visites préalables par les conducteurs travaux lors de la vérification du GC / l'ICP

Prévention pendant l'intervention :

- Sensibiliser les équipes aux risques spécifiques et adapter les déplacements sur site.
- Installer des protections temporaires (tôles fixées, passerelles stables) en veillant à leur maintien.



Les chantiers mal remblayés représentent la principale cause des accidents et situations dangereuses des prestataires de services. Un remblayage insuffisant ou mal réalisé compromet la sécurité des travailleurs, augmentant le risque de chutes, d'instabilité et d'autres incidents graves.

